

<https://www.snetap-fsu.fr/L-Elan-commun-depose-un-preavis-de-greve-pour-le-mois-d-avril-2023.html>



L'Élan commun dépose un préavis de grève pour le mois d'avril 2023

- Nos Actions - Les Mobilisations - Retraites : 64 c'est non ! - Actions et mobilisations -

Date de mise en ligne : dimanche 26 mars 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH126/image_envoi_courriel-4855a.jpg

Paris, le 26 mars 2023

à l'attention de
Monsieur Fesneau,
Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Objet : préavis de grève à partir du 1 avril 2023 reconductible quotidiennement jusqu'au 30 avril 2023

Monsieur le Ministre,

La loi adoptée par le 49-3 n'a en aucune manière ralenti la détermination des personnels du MASA à refuser le passage de 62 à 64 ans et l'accélération du nombre des annuités. Cette loi si elle devait s'appliquer, toucherait frontalement l'ensemble des salarié.es, et parmi eux, les agent.es publics.

Les agent.es des services et établissements publics de votre pôle ministériel seraient, dans ce cadre, pleinement concerné.es par le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de leur durée de cotisation.

Nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève reconductible à compter de la journée du 1er avril 2023 ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agent.es travaillant en horaires décalés, jusqu'au 30 avril 2023 inclus.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'Élan Commun

Mattei Clémentine
Co-secrétaire générale du SNETAP-[FSU](#)
membre de l'Élan commun